



## Concours Drôles de maths

publié le 14/01/2020 - mis à jour le 31/01/2020

Les élèves de 6ème du collège Jean Moulin vont participer au concours national de mathématiques « Drôles de maths » le lundi 23 mars 2020.

Ce jour-là, ils auront l'occasion d'exercer leurs talents en logique et en mathématiques. Même s'ils ne sont pas très à l'aise dans cette discipline, ils feront des progrès tout en s'amusant. Une dotation nationale de lots (caméra, bracelet connecté, tablette, montre digitale...) ainsi qu'une dotation par établissement (jeux mathématiques, bracelet...) sont prévues. L'inscription au concours qui est de 3€50 par élève est entièrement prise en charge par l'établissement.

Cette action a aussi pour objectif d'aider l'association « Drôle de maths » qui parraine cette année l'**Institut Pasteur et la recherche des maladies infantiles**. L'infirmière scolaire interviendra auprès des élèves sur ce thème. **Si vous le souhaitez, vous pouvez contribuer à cette cause en faisant un don en liquide ou par chèque à l'ordre du FSE qui fera un chèque global à l'association.**

Solidairement,

L'équipe des enseignants de mathématiques du collège

Document joint

 [Don Concours Drôles de maths](#) (PDF de 129.9 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.